

ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES

17BIS RUE DES ROSES 21000 DIJON



SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1

26 BASIAS, 0 BASOL, 0 ICPE

SEISME : NIVEAU 1

RISQUES NATURELS ⁽¹⁾

Inondation
Par une crue à débordement lent de cours d'eau
Par ruissellement et coulée de boue
Mouvement de terrain
Affaissements et effondrements (cavités souterrain)
Eboulement, chutes de pierres et de blocs
Tassements différentiels
Séisme

RISQUES MINIERES ⁽¹⁾

Aucun

RISQUES TECHNOLOGIQUES ⁽¹⁾

Risque industriel
Effet thermique
Effet de surpression
Rupture de barrage
Transport de marchandises dangereuses

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusion pour connaître les risques concernant le bien.
(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLS, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services
(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Inondation (Par une crue à débordement lent de cours d'eau)	Approuvé	PPR multirisque DIJON	07/12/2015
Mouvement de terrain (Tassements différentiels)	Approuvé	PPR multirisque DIJON	07/12/2015
Mouvement de terrain (Glissement de terrain)	Approuvé	PPR multirisque DIJON	07/12/2015
Mouvement de terrain (Eboulement, chutes de pierres et de blocs)	Approuvé	PPR multirisque DIJON	07/12/2015
Mouvement de terrain (Affaissements et effondrements (cavités souterrain))	Approuvé	PPR multirisque DIJON	07/12/2015
Inondation (Par ruissellement et coulée de boue)	Approuvé	PPR multirisque DIJON	07/12/2015
Risque industriel (Effet thermique)	Préscrit	RAFFINERIE DU MIDI	21/06/2010
Risque industriel (Effet de surpression)	Préscrit	RAFFINERIE DU MIDI	21/06/2010

CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Inondation mais la cartographie indique que le bien ne se trouve pas dans une zone inondable
- Mouvement de terrain et la cartographie indique que le bien se trouve dans une zone de mouvement de terrain
- Risque industriel

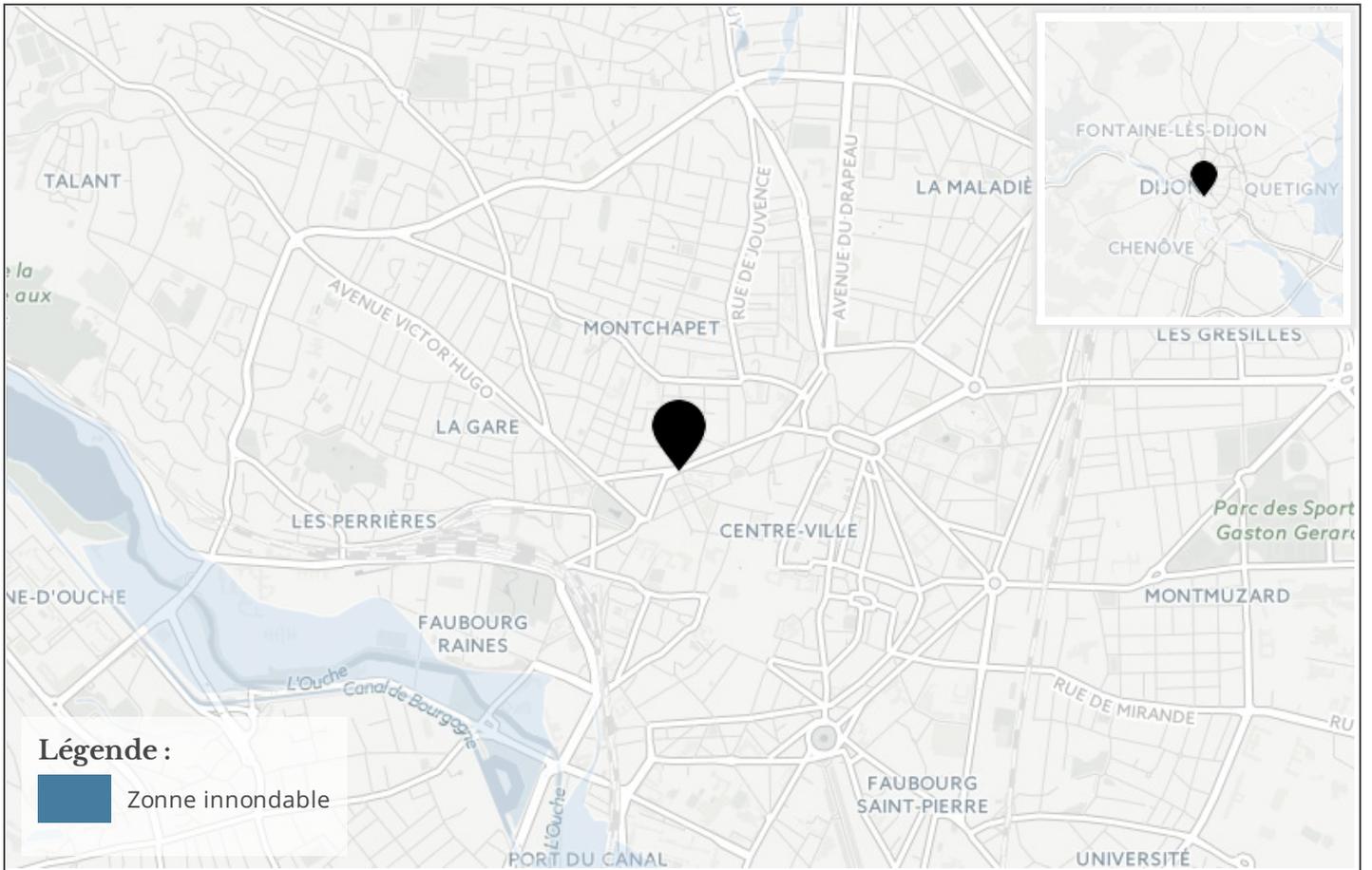
Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
Inondation	Côte viticole	01/12/1996
Inondation	Vallée de l'Ouche	01/12/1995

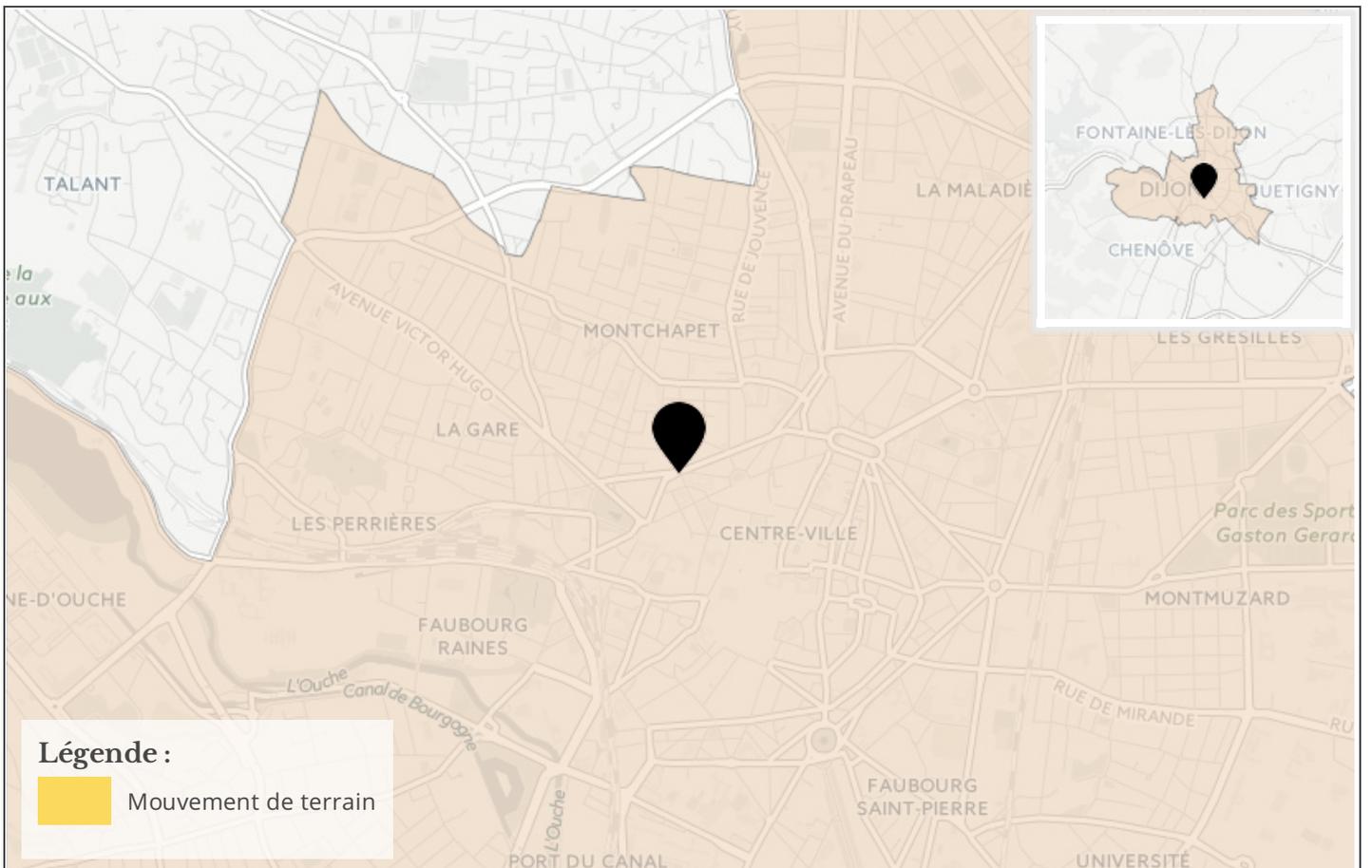
Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Inondations et coulées de boue	11/07/1984	11/07/1984	21/09/1984	18/10/1984
Inondations et coulées de boue	14/03/2001	16/03/2001	27/04/2001	28/04/2001
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2003	30/09/2003	11/01/2005	01/02/2005
Inondations et coulées de boue	10/06/2008	10/06/2008	09/02/2009	13/02/2009
Inondations et coulées de boue	12/08/2008	12/08/2008	18/05/2009	21/05/2009
Inondations et coulées de boue	03/05/2013	05/05/2013	20/06/2013	27/06/2013

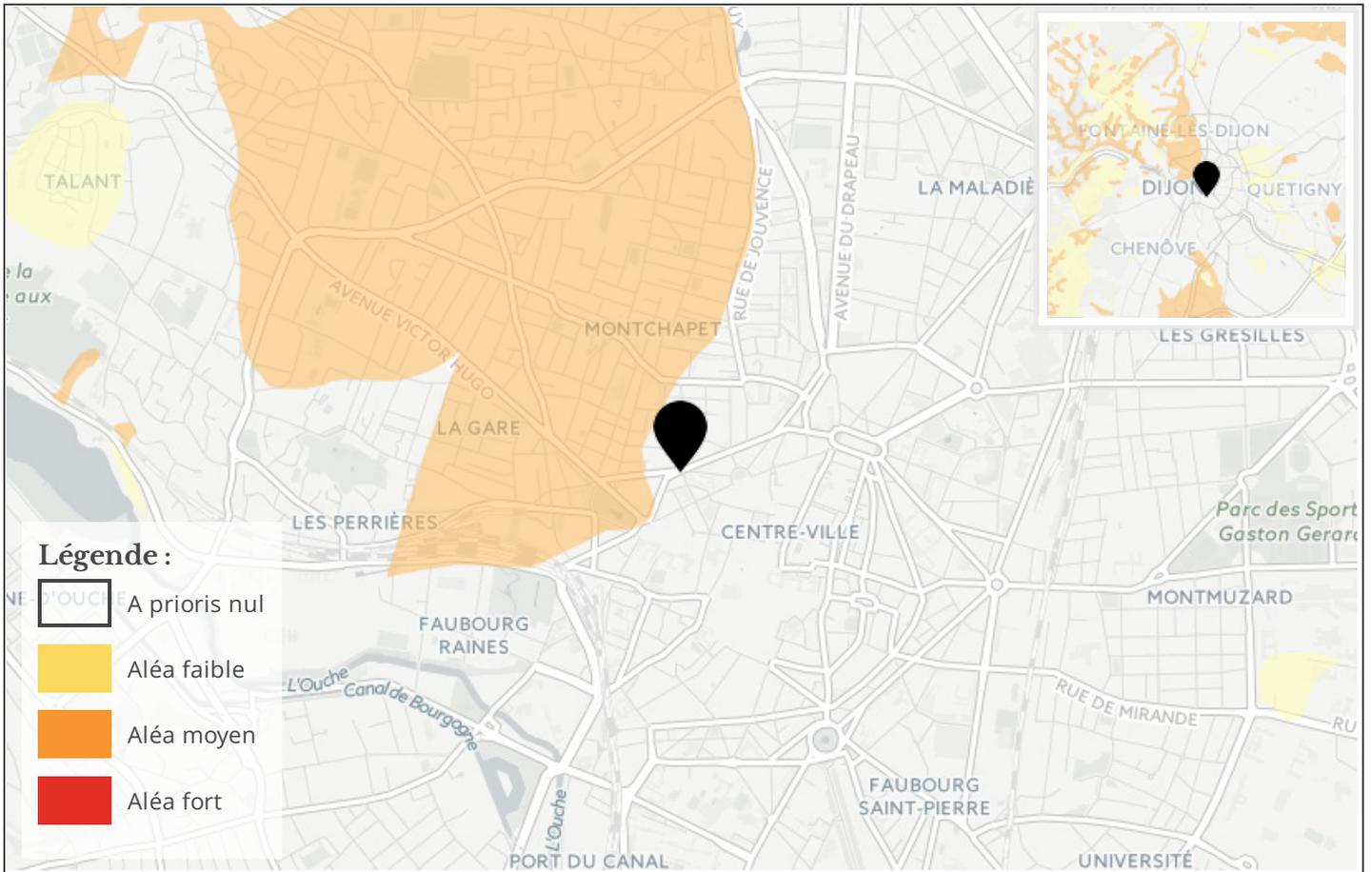
Cartographie des inondations



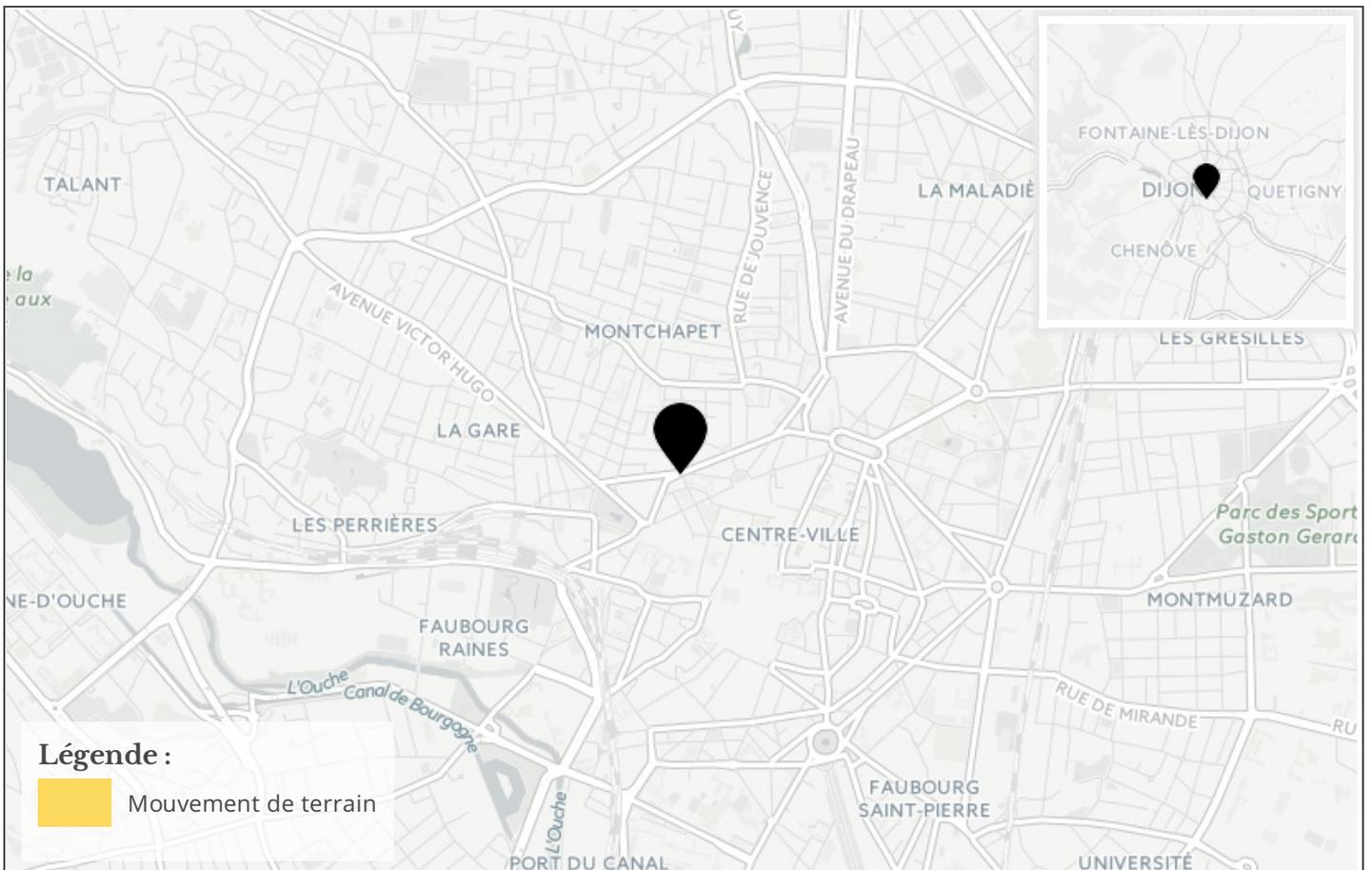
Cartographie des mouvements de terrains



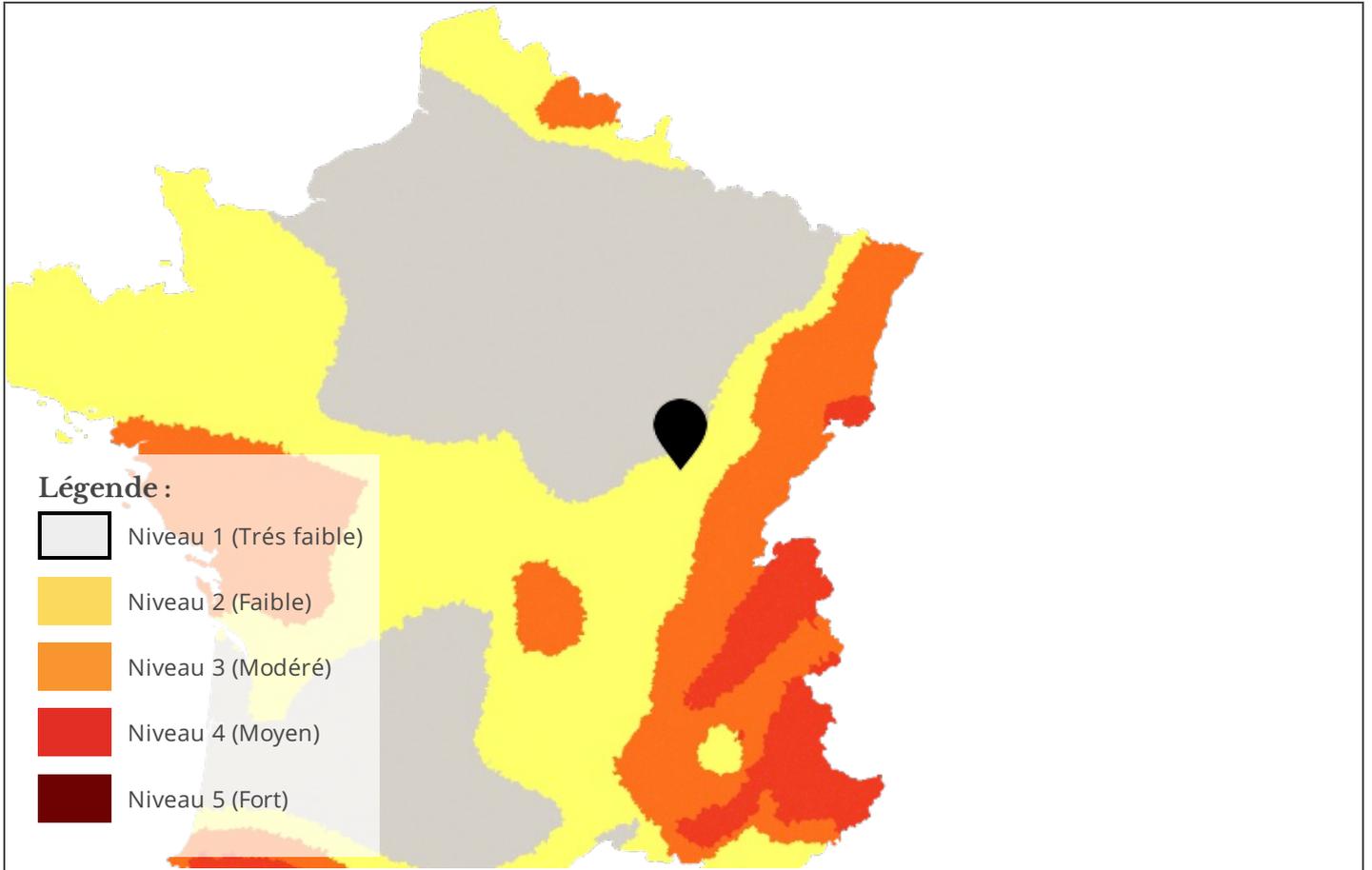
Cartographie des argiles



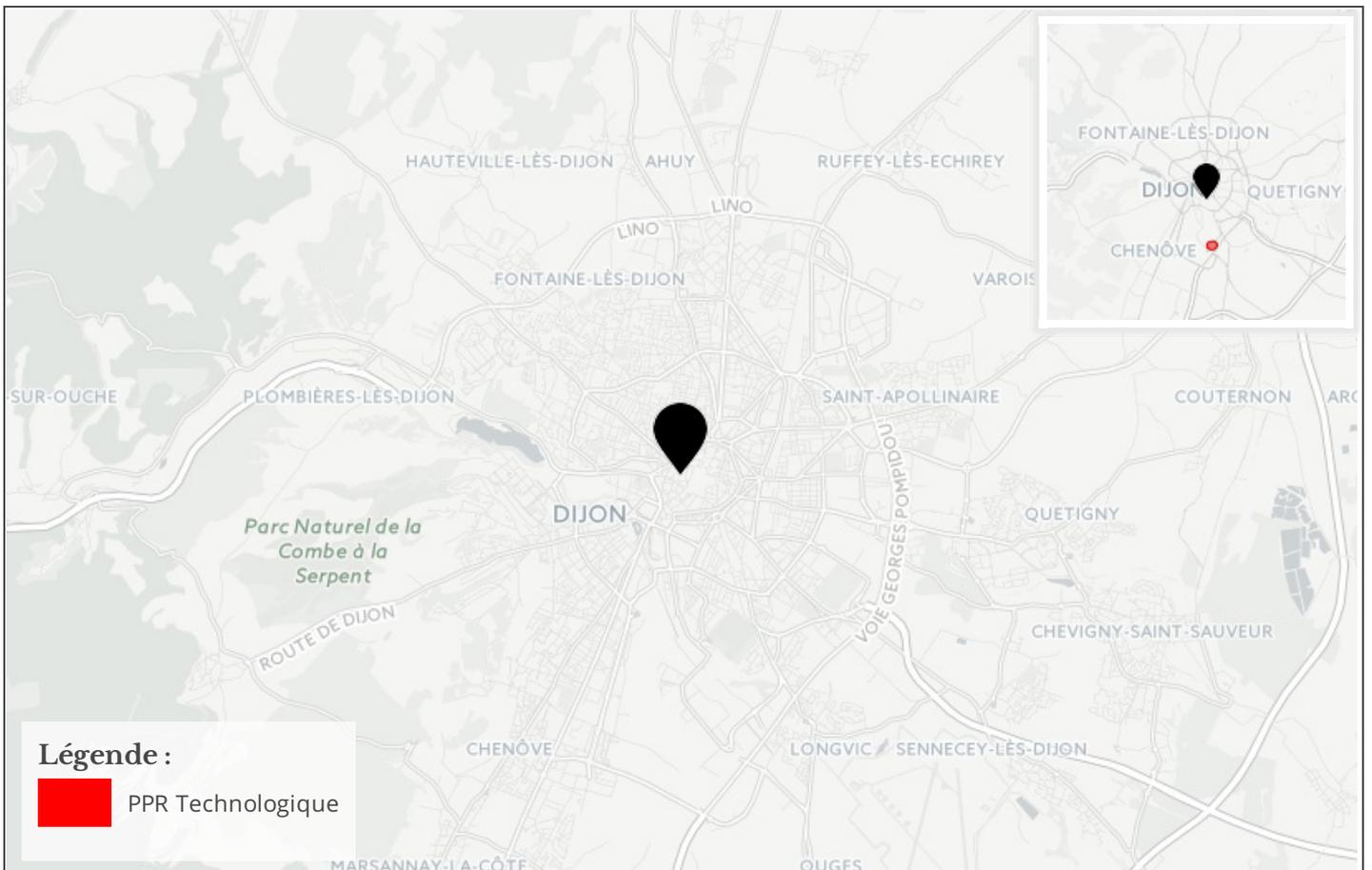
Cartographie des carrières / gypse



Cartographie des zones sismiques



PPR Technologique



Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° du Mis à jour le

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse code postal ou Insee commune

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **prescrit** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **appliqué par anticipation** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **approuvé** Oui X Non

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

inondation <input type="checkbox"/>	crue torrentielle <input type="checkbox"/>	mouvements de terrain <input checked="" type="checkbox"/> X	avalanches <input type="checkbox"/>
sécheresse <input type="checkbox"/>	cyclone <input type="checkbox"/>	remontée de nappe <input type="checkbox"/>	feux de forêt <input type="checkbox"/>
séisme <input type="checkbox"/>	volcan <input type="checkbox"/>	autres <input type="text"/>	

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels Oui Non X
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés Oui Non

4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **prescrit** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **appliqué par anticipation** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **approuvé** Oui Non X

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

mouvements de terrain **autres**

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers Oui Non X
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés Oui Non

5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé Oui Non X
 si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique **effet thermique** **effet de surpression**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé Oui Non X

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques Oui Non X
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés Oui Non

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité **zone 5** **zone 4** **zone 3** **zone 2** **zone 1** X
 forte moyenne modérée faible très faible

7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente Oui Non

vendeur/bailleur - acquéreur/locataire

8. Vendeur - Bailleur	<input type="text" value="jean"/>	<input type="text" value="Durand"/>
9. Acquéreur - Locataire	<input type="text" value="Jeanne"/>	<input type="text" value="Dupond"/>
10. Lieu / Date	<input type="text" value="DIJON"/>	<input type="text" value="16/06/2017"/>

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
BOU2100622	s.a.r.l. sodiap, , 6 rue des roses dijon (21231)	30 mètres
BOU2100468	s.a. vitaneuf, , 33 rue devosge dijon (21231)	115 mètres
BOU2100721	fournier, , 36 rue devosge dijon (21231)	144 mètres
BOU2100694	cartozo gilles, , 16 rue andra dijon (21231)	199 mètres
BOU2100409	morlot jean, , 12 rue montigny dijon (21231)	201 mètres
BOU2100617	société la gravure industrielle, , 15 rue du 23 janvier dijon (21231)	206 mètres
BOU2100467	s.a. vitaneuf, , 13 boulevard de brosse dijon (21231)	261 mètres
BOU2100537	s.a. esso standard, , rue servet michel dijon (21231)	283 mètres
BOU2100950	herrly, , 3 place dubois auguste dijon (21231)	292 mètres
BOU2100520	nee, , 16 rue des godrans dijon (21231)	292 mètres
BOU2100362	ancienne blanchisserie, , 20 rue des godrans dijon (21231)	313 mètres
BOU2100285	sodifalux, , 16 rue courtépée dijon (21231)	314 mètres
BOU2100673	barret, , 3 place barbe dijon (21231)	324 mètres
BOU2100486	s.a. compagnie française de raffinage total, relais du téméraire, 20 rue du château dijon (21231)	326 mètres
BOU2100470	s.a. vitaneuf, , 9 rue lecousteulx dijon (21231)	337 mètres
BOU2100374	ducaire pierre, , rue des godrans dijon (21231)	342 mètres
BOU2100695	s.a. auto-agence charton, , 11 rue du château dijon (21231)	344 mètres
BOU2100487	s.a. compagnie française de raffinage total, relais saint bernard, 66 rue devosge dijon (21231)	404 mètres
BOU2100573	garage ravet, , 12 rue gagnereaux dijon (21231)	404 mètres
BOU2100303	teihol gaston, , 1 rue de la poste dijon (21231)	409 mètres
BOU2100489	s.a. shell française et s.a. du parking grangier, parking grangier, 4 place grangier dijon (21231)	421 mètres
BOU2100561	meux - lapostolle, , 52 rue de montchapet dijon (21231)	427 mètres
BOU2100451	imprimerie dijonnaise et imprimerie lepagnez, , 5 rue du docteur chaussier dijon (21231)	464 mètres
BOU2100387	damien andré, , 94 rue des godrans dijon (21231)	486 mètres
BOU2100425	s.a.r.l. lesser et fils, , 9 rue petitot dijon (21231)	490 mètres
BOU2100327	s.a. laboratoires fournier, , 9 rue petitot dijon (21231)	490 mètres

Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Télécharger l'IAL

<http://www.cote-dor.gouv.fr/l-information-des-acquereurs-et-a2492.html>

Préfecture : Côte-d'Or
en application du IV de l'article

Déclaration de sinistres indemnisés
L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

Commune

DIJON

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 21/09/1984	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 27/04/2001	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 11/01/2005	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 09/02/2009	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 18/05/2009	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 20/06/2013	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net